

SCEA FANTAUZZI

Capital social : 413 100 €

Ferme de Corbeaulieu – 60280 VENETTE

RCS Compiègne 325 019 834

Décision des associés prise à l'unanimité

Les associés soussignés, représentant l'intégralité des parts sociales, décident à l'unanimité :

Article 1 – Nomination de gérants supplémentaires

- M Nicolas Drach, né le 27 septembre 1984, est nommé gérant de la SCEA Fantauzzi. Il dispose des pouvoirs les plus étendus dans le cadre des statuts et de la loi.
- M Thomas Drach, né le 3 avril 1986, est nommé gérant de la SCEA Fantauzzi. Il dispose des pouvoirs les plus étendus dans le cadre des statuts et de la loi.
- Mme Mathilde Drach, né le 31 janvier 1991, est nommée gérante de la SCEA Fantauzzi. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus dans le cadre des statuts et de la loi.

Article 2 – Publicité

Les gérants sont chargés d'effectuer les formalités de dépôt et de publicité au greffe et au RCS.

Fait à Venette, le 15 juillet 2026

La présente décision est établie par consultation écrite des associés. Chaque associé l'a signée électroniquement

Bénédicte Drach



Robert Fournier Sarlovèze



Bénédicte Drach, pour l'indivision Drach



Thomas Drach, pour la Holding de Corbeaulieu

